

Une grande faillite

Londres, 1er janvier.
Les journaux du soir annoncent que Samuel King et Church à Londres propriétaires de houille et agents sous la raison sociale Church Milted et Cie sont en faillite. Le passif est de 97,000 livres sterling.

Les journaux annoncent également la faillite de John Faust Easby marchand de charbons à Bradford. La faillite est de 100,000 livres sterling.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES FUNÉRAILLES de M. Louis Motte-Bossut, membre de la Chambre de commerce, ancien adjoint au maire de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur, ont eu lieu, ce matin, dans l'église de Lannoy, au milieu d'une affluence considérable.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Scrépel-Roussel, vice-président, et Henri Mathon, membre de la Chambre de commerce de Roubaix ; Amédée Prouvost, de Roubaix, et Boutemy, de Lannoy, chevaliers de la Légion d'Honneur ; Alfred Delesalle, président et Alfred Thirizy, membre du comité cotonnier de Lille.

Le deuil était conduit par M. Léon Motte, fils ainé du défunt.

Des couronnes étaient déposées sur le cercueil; d'autres, offertes par les employés et les ouvriers, étaient portées en avant du corps; la croix de la Légion d'Honneur était placée sur un coussin en velours, que portait le plus ancien ouvrier.

La musique municipale de Lannoy et une délégation de la musique municipale de Lys étaient présentes.

Les pompiers de Lannoy formaient la haie.

Dans l'assistance, on remarquait MM. les Maires de Lannoy, de Lys, de Tourcoing ; M. Flipo, adjoint au Maire de Roubaix ; la plupart des conseillers municipaux de Lannoy, et quelques uns de Roubaix ; et toutes les notabilités industrielles de Roubaix.

L'église de Lannoy était trop petite pour contenir la foule.

La messe, célébrée par M. le doyen Destombes, a été chantée par la société chorale de l'église de Lannoy, à laquelle s'étaient joints MM. Broquet et Debrieux, de l'église St-Martin, à Roubaix. L'offrande s'est faite à deux autels à la fois ; elle a duré jusqu'à la fin de l'office.

A une heure, près de l'absoute, le corps a été placé sur un corbillard : le clergé, la famille, et un grand nombre d'assis- taits ont pris place dans des voitures.

Le cortège a traversé les rues de Lannoy au milieu de deux files de curieux. Il est arrivé au cimetière de Roubaix vers deux heures ; à partir de la rue du Tilleul, la foule était énorme sur tout le parcours. Le cercueil a été descendu dans le caveau d'altane.

M. Scrépel-Roussel, vice-président, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,
Avant que cette tombe ne se referme sur la dépouille mortelle de notre ami et regretté collègue, permettez-moi de vous retracer, en quelques mots, ce que fut celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Né à Roubaix en 1817, Louis Motte reçut des ses parents une éducation virile, éminemment chrétienne, et fit, au collège de St-Bertin, à St-Omer, de brillantes et solides études. Rentré dans sa famille, vers 1836, il travailla, d'abord, dans la filature de coton de son père, et là se révéleront bientôt ses rares aptitudes, et son esprit d'invention.

Ses activités ne pouvaient rester longtemps à l'étroit ; aussi tourna-t-il ses regards vers l'étranger, où se montaient de nouvelles filatures, substituant les métiers renvideurs, aux métiers à la main.

En 1846, avec le concours de son honorable et intelligent beau-frère, M. Wattine-Bossut, il fonda, à Roubaix, un établissement dont l'importance étonnait ses contemporains, et auquel on donna le nom d'*'atelier monstre*, tant il paraissait gigantesque. Tout marchait au gré de ses désirs, lorsqu'un terrible incendie, détruisit cette vaste usine en ruinant ses espérances.

Son courage est un instant débranlé ; mais une mère aussi vaillante qu'énergique le soutient, et, bientôt, on voit s'élever une nouvelle filature plus considérable, puis une seconde. Dès lors, il est encore réduit en cendres, il double l'autre ; et en 1867, la filature Motte-Bossut faisait mouvoir cent dix mille broches.

En 1862, à l'exposition de Londres, ses produits avaient obtenu les plus hautes récompenses, et, sur la proposition du jury, le gouvernement lui avait décerné la croix de la Légion d'Honneur, pour les éminents services rendus à l'industrie nationale. Mais, la filature ne suffisait plus à sa proligueuse activité. Il dotera de l'outil d'un tissage mécanique en coton, non sans lutte et sans combat ; il prit part à divers établissements nouveaux de tissage, filature de laine, teinture et imprimeur, qui mit à profit la fabrique de Roubaix, en encourageant à la perfection de ses succès. On le voit ainsi intéresser dans une fabrique de produits chimiques, et commander diverses entreprises, toujours en vue de la grande industrie du pays.

M. Motte-Bossut entra dans la vie publique, en 1860, comme conseiller municipal, et, plus tard, comme adjoint. En 1872, à faire partie de la Chambre de commerce, il fut l'un des membres les plus influents et les plus compétents, combattant sans relâche pour la défense de l'industrie nationale.

J'ai dit ce qu'il était comme manufacturier, et comme homme public ; laissez-moi vous parler de ma famille. Nul ne fut époux plus attentionné et dévoué ; nul ne fut plus aimant et prévenant ; toujours gai et enjoué, se débarrassant, aux heures de repos, de toutes les préoccupations nécessaires aux grandes affaires, il devenait un causeur spirituel, donnant du charme à tout ce qu'il contactait, et s'efforçant, en un mot, de

faire, de son foyer, un séjour agréable et attrayant pour ses enfants qui ne se trouvaient jamais mieux que près de leur excellent père.

L'homme éminent, dans lequel Roubaix perd une organisation d'élite, et une intelligence rare, appartenait à cette forte génération de chrétiens convaincus, qui prirent, dans la foi, leur honnêteté de manufacturier, leur conscience d'homme public, et leur amitié d'hommes privés ; à cette vaillante génération qui connaît le tout les respects, et dont notre ville, pour son honneur, compte encore bien des représentants, parmi les meilleurs les plus distingués. Aussi M. Motte eut-il mort avec le courage du chrétien, fidèle à ses convictions, fidèle à son Dieu. S'il laisse, dans nos cœurs, des regrets ineffaçables, il léguera à ses enfants, avec un nom entouré d'estime, l'exemple d'une vie qui sera pour eux un glorieux héritage et le plus beau trésor d'honneur.

Adieu, cher ami ! tu avais foi en une vie meilleure ; nous avons, nous, la douce confiance, que tu reposes dans le sein du créateur, dont tu as reçu les suprêmes consolations.

« Louis Motte ! mon ami, adieu, adieu. »

Pendant le service funèbre de Lannoy, d'autres services étaient célébrés dans l'église de Leers, et dans celle de Saint-Elisabeth, à Roubaix. Les ouvriers des établissements Motte y assistaient tous.

A. M.

L'ÉCHO DU NORD espère que l'incident Caudrier « achèvera d'édifier les électeurs roubaisiens sur la maturité et la valeur de leurs choix d'il y a trois ans. »

LES RÉCEPTIONS officielles du jour de l'an ont eu lieu hier à la Mairie. A 5 heures, MM. Flipo, Lacoste et Willems, adjoints, (M. le maire étant absent) se sont rendus chez M. le président du Tribunal de commerce, puis ont reçu successivement, dans le salon blanc de l'Hôtel-de-Ville, le président et les membres du Tribunal, les conseillers municipaux, les officiers de gendarmerie, et tous les fonctionnaires dépendant de l'administration municipale.

LE CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX DE BÂTIMENTS. — Une élection a eu lieu dimanche, 30 décembre, à 11 heures du matin, pour compléter le conseil d'administration. Ont été élus : MM. Allart fils aîné, plâtrier, Delcourt Charles, menuisier, Leval Camille, menuisier ; Wille Henri, marbrier ; Cléty Constant, peintre ; Thibaut fils, menuisier ; Delnest Dominique, couvreur ; Kieble Victor, serrurier ; Pachy-Désiré, gilleur de pierres.

Nous avons dit, il y a deux jours, que M. Roche, ancien préposé en chef d'octroi, avait été l'objet d'une touchante manifestation :

Voici l'inscription qui accompagne le portrait offert à M. Roche :

A SON DIRECTEUR M. H. ROCHE
LE PERSONNEL DE L'OCTROI DE LA VILLE DE ROUBAIX
TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE ET DE
RESTRUCTURE SIMPLIFIÉE
31 DÉCEMBRE 1853

Voici l'inscription de la médaille :

SYMPATHIE, RECONNAISSANCE,
LE PERSONNEL DE L'OCTROI DE LA VILLE DE ROUBAIX
A SON DÉVOT DIRECTEUR M. H. ROCHE
LORS DE SA MISE À LA RETRAITE
37 ANNÉES DE SERVICE
1846-1883

LE CHORAL NADAUD a donné, à ses membres honorairement, lundi soir, dans son local, au *Café du Globe*, Grand'Rue, une soirée bachique qui a obtenu un vif succès.

Après une ouverture pour piano, brillamment jouée par un membre de la société, on a interprété deux chœurs : *Sous la Feuillée et Adieu à la Patrie*. L'utile de dire qu'ils ont été admirablement rendus par la vaillante phalange qui siégeait.

On a ensuite chanté : *Le Chant des Poètes*, *Le Chant des Poètes*, *Le Chant des Poètes*.

Le CHORAL NADAUD a donné, à ses membres honorairement, lundi soir, dans son local, au *Café du Globe*, Grand'Rue, une soirée bachique qui a obtenu un vif succès.

Après une ouverture pour piano, brillamment jouée par un membre de la société, on a interprété deux chœurs : *Sous la Feuillée et Adieu à la Patrie*. L'utile de dire qu'ils ont été admirablement rendus par la vaillante phalange qui siégeait.

On a ensuite chanté : *Le Chant des Poètes*, *Le Chant des Poètes*, *Le Chant des Poètes*.

Le CRIME DU PALAIS-Royal à PARIS. — Le jeudi dernier passera à Lille, venant de Bruxelles, l'inculpé Henri Blin, accusé de complicité dans l'assassinat de la fille Césarine Lorrière et du vol commis à Paris chez M. Prestot, bijoutier au Palais-Royal, galerie Montpensier. Blin sera livré aux autorités françaises, à Monscron, pour être dirigé sur Lille et Paris, en exécution du traité international d'extradition.

Quand à son compagnon Alphonse Beghem, dont la peine de mort vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, il sera dirigé le même jour sur la maison centrale de Louvain.

UN PENDU. — Un nommé Thomas, demeurant 13, rue de la Halloterie, a été trouvé pendu lundi matin dans sa chambre. Cet homme est âgé de 50 ans, et a déjà essayé plusieurs fois de se pendre. Thomas était presque toujours en état d'ivresse.

INONDÉES — Dimanche matin, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un estimable, rue Sainte-Catherine, 40. Le nouveau locataire, M. Camart, voulut allumer le fourneau à gaz, une fuite se produisit et occasionna un commencement d'incendie que M. Camart parvint à éteindre, non sans dommage. Il a les mains brûlées et tous les cheveux grillés. Les personnes sont évacuées à mile stade.

Dimanche, à huit heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cave de la rue de la Barre. Grâce au secours des voisins, le feu a été éteint aussitôt.

MORT SURPRISE. — Dimanche, à dix heures du soir, puce de la Gare, un agent des douanes, Alphonse Delébèque, âgé de 50 ans, est mort subitement.

RIXE. — La police a arrêté dimanche, J.-B. Marchand, charbonnier, âgé de 20 ans, pour coups et blessures graves sur un individu qu'il a mis dans un tel état qu'il a fallu le transporter à l'hôpital St-Sauveur.

RECHERCHES. — La police recherche un sieur L.,... comptable chez un brasseur de Sallau, et qui aurait détourné au préjudice de son patron une somme de 3,136 francs qu'il serait venu déposer à Lille. Cette somme aurait été touchée par le prévenu chez un banquier de La Bassée.

INCENDIE. — La nuit dernière, vers minuit, un incendie s'est déclaré, rue de Tournai, au domicile de M. Deboef-Desurmont.

Le feu a pris naissance dans une décharge, séparée de la maison d'habitation, où étaient renfermés des copeaux, des planches et autres menus objets.

Les pompiers, malgré la promptitude avec laquelle ils sont arrivés, ne purent songer à préserver ce petit bâtiment qui était déjà tout embrasé. Ils consentirent tous leurs efforts à sauver les mai-

ssons voisines et grâce à leur activité et à leur intrépidité ils furent bientôt maîtres des flammes.

Les pertes sont évaluées approximativement à cinq mille francs. Il y a assurément.

Les causes du sinistre sont inconnues.

LILLE

LES VOLONTAIRES POUR LE TONKIN. — Le décret qui a été voté par le conseil municipal de Lille, le 29 décembre, a été décrété tout en protestant contre les scènes de scandale dernières. La misère est très-grande parmi les grévistes.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 29 décembre 1883.

Monsieur Itieboux, propriétaire-gérant du *Journal de Roubaix*,

A l'approche du jour de l'an, un nombre considérable de marchands ambulants, grands et petits, circulent de maison en maison offrant des produits bien variés, à bon marché, mais n'ayant de bon et de beau que l'apparence, et en général étant d'origine étrangère, notamment de l'Allemagne.

La population ouverte ferait bien de se mettre en garde contre ces charlatans et peut-être ces espions ; pour cela le meilleur moyen est de leur fermer la porte au nez. Ce n'est pas poli, mais enfin il faut savoir se rendre maître chez soi.

Il y a de nombreux soldats de la section à Lille et choisis sur 20 infirmiers qui avaient demandé à faire partie de l'expédition.

Les autres étaient des infirmiers de visite non volontaires, désignés presque au dernier moment, et pris : un sergent à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Valenciennes, un soldat à l'hôpital de Cambrai, un soldat à l'hôpital de Lille.

M. Maggs, officier d'administration de la classe, chargé du service de l'hôpital militaire de Lille, dont nous signalions hier la nomination à la tête de la Légion-d'Honneur, a été nommé à une charge dans la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à laquelle il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur.

Il a été nommé à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l'ordre de l'empereur, à la tête de la Légion-d'Honneur, à la suite de l